



La Boissière-Ecole, le 20 juillet 2023

Chers parents,

L'heure de la réinscription de vos enfants aux structures périscolaires (garderie, centre de loisirs et restauration scolaire) est arrivée.

Réunis en conseil municipal le 7 juillet, les élus ont pris la décision de ne pas augmenter les tarifs des structures périscolaires et de la cantine. Aussi les tarifs pratiqués en 2022-2023 restent les mêmes pour ce début d'année scolaire. Cependant, ils pourraient évoluer en cours d'année pour la restauration scolaire car notre prestataire demande une augmentation de ses tarifs liés à l'augmentation de ses frais fixes dans un contexte d'inflation élevée...à suivre donc !

Petite nouveauté pour l'année à venir, vous disposerez d'un délai plus court pour accéder seuls aux réservations cantine (5 jours au lieu des 10 jours actuels). Cependant, la règle reste la même pour toute annulation après ce délai, je vous invite sur ce point à vous référer au règlement intérieur de la cantine. Cette réservation de la restauration scolaire est d'ores et déjà ouverte sur votre espace famille, vous pouvez donc dès à présent vous inscrire. Un petit conseil pour ne pas oublier cette inscription, inscrivez-le jusqu'à la fin de l'année dans un premier temps car il est toujours plus facile de désinscrire que d'inscrire !

Pour une organisation optimum des services proposés, **votre dossier d'inscription aux structures périscolaires doit nous parvenir complet avant le 31 août 2023** dans la boîte aux lettres de la mairie ou par mail.

Pour le cas où ce dernier ne serait pas complet, nous ne serions pas en mesure d'accueillir votre enfant sur les structures et vous seriez invités à venir le récupérer.

Tous les documents utiles à cette inscription sont joints à ce mail et seront disponibles rapidement sur notre site internet.

Enfin, pour accueillir la nouvelle équipe pédagogique, la commune organisera le jour de la rentrée, le lundi 4 septembre, à partir de 8h30, un café de rentrée pour vous permettre de faire connaissance avec celle-ci mais aussi d'échanger entre parents et avec les élus en toute convivialité.

Je ne manquerai pas de revenir vers vous pour des précisions si nécessaire et vous souhaite un bel été.

Le Maire,
Anne-Françoise GAILLOT.



Mairie de la Boissière- Ecole, 21 rue des Ecoles 78125 LA BOISSIERE-ECOLE
Tel : 01.34.85.01.25 mairie.boissiere-ecole@wanadoo.fr